

COMMUNE DE SAINT JEAN DE MUZOLS
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Code	Nom de la servitude	Références des textes législatifs	Dénomination ou lieu de la servitude	Acte qui l'a instituée	Service Gestionnaire
A4	Servitude de passage concernant les terrains riverains de cours d'eaux non domaniaux		La rivière du Doux en aval du Grand Pont	Arrêté préfectoral du 22/05/69	DDAF
AC1	Servitude de protection des monuments historiques (rayon de 500 m)		<ul style="list-style-type: none"> • Ancienne église • grand Pont • Tour du Nord (Tourmon) • Autel Hadrien 	Classé le 03/09/52 Inscrit le 30/10/54 Inscrit le 31/05/27 Classé le 04/07/03	DRAC et DIREN
AS1	Servitude de protection des eaux potables et minérales		Puits de Varogne	DUP du 07/02/89	DDAF DDASS
EL2	Servitude des zones submersibles	<p>Loi n° 92-3 du 03/01/92 sur l'eau modifiée par la loi n° 95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement (notamment son article 16)</p> <p>Loi n° 95-101 du 02/02/95 susvisée, notamment les articles 40.4 et 40.6 modifiant la loi sur la prévention des risques majeurs du 22/07/87</p> <p>Décret n° 95-1089 du 05/10/95 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles</p> <p>Décret d'application du 20/10/37 portant règlement d'administration publique, modifié par le décret n° 60-358 du 09/04/60</p> <p>Code de l'Urbanisme, articles L 421.1, L 441.1, L 480.4, R 421.38.14 R 126.1, R 442.2 et R 442.5 Circulaire n° 78-95 du 06/07/78 relative aux servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol et concernant les cours d'eau (report dans le POS)</p>	Surfaces submersibles de la vallée du Rhône dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme, jusqu'au confluent de l'Isère	Décret du 27/08/81	Voies navigables de France 2, rue de la Quarantaine 69321 Lyon Cedex 5

EL 3	Servitude de halage et de marche-pied	Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, articles 1 à 4, 15, 16, 21, 22 et 28 Code de l'Urbanisme, article R 126.1 Code rural, article L 235.9 Circulaire n° 78-95 du 06/07/78 relative aux servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol et concernant les cours d'eau (report dans les POS) Circulaire n° 80-28 du 22/02/80 relative à l'utilisation des chemins de halage	Servitude de halage de 7,80 m le long de la rive du Rhône Servitude de marche-pied de 3,25 m le long de la rive du Rhône	Code du domaine public fluvial	Service Navigation Rhône Saône 2, rue de la Quarantaine 69321 Lyon Cedex 5
I 4	Servitude relative à la distribution d'énergie électrique		Ligne 400 kW Coulange Pivoz Cordier		EDF Centre Régional
JS 1	Servitude de protection des installations sportives		Gymnase	Loi du 26 mars 1941	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
PT 3	Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques		Câble 0751 à Boursicot, Chatenelle et l'Officier		Direction Départementale des Télécommunications
T 1	Servitude relative aux chemins de fer		Voie SNCF Lyon Nîmes	Loi du 15/07/1845 et décrets suivants	Direction de la SNCF

Liste des servitudes d'utilité publique liées au fleuve Rhône

Code	Nom officiel	Dénomination ou lieu de la servitude	Acte qui l'a instituée sur le territoire	Service départemental ou service responsable de la servitude
EL 2	Servitudes en zones submersibles	Surfaces submersibles de la vallée du Rhône : - dans les départements du Rhône, de l'Isère (Bas-Rhône) et de la Loire - dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme, jusqu'au confluent de l'Isère - dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme au Sud du confluent de l'Isère.	- Décret du 27 août 1986 - Décret du 27 août 1981 - Décret du 8 janvier 1979	Service Navigation Rhône-Saône 2 rue de la Quarantaine 69321 LYON CEDEX 05
EL 3	Servitude de halage et de marchepied	- Servitude de halage de 7,80 m le long de la rive du Rhône - Servitude de marchepied de 3,25 m le long de la rive du Rhône - exploitations de carrières interdites en lit mineur - extractions interdites à moins de 35 mètres des limites du lit mineur	- Code du Domaine Public Fluvial et de la Navigation Intérieure . - Arrêté du 22/09/94 du Ministre de l'Environnement	Service Navigation Rhône-Saône 2 rue de la Quarantaine 69321 LYON CEDEX 05